



Photo: C. Reardon, 2003. Lieu historique national du Canada de la Citadelle d'Hull



EXPÉRIENCES

Bulletin de Parcs Canada – Automne 2005

Octobre 2005 Numéro 1, Vol. 1

- Monts-Torngat
- Nouveaux lieux historiques nationaux
- Conservation de la nature Canada
- Table ronde du ministre
- Mesures prises pour faire face au changement climatique
- Tourisme durable
- Tourisme et voyages
- Projet du savoir inuit
- Répertoire canadien des lieux patrimoniaux
- Employés de Parcs Canada

BIENVENUE

Voici le premier numéro d'*Expériences*, le bulletin de nouvelles destiné aux intervenants et aux partenaires de Parcs Canada, ainsi qu'à tous ceux qui s'intéressent au mandat de l'Agence : protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada.

Conçu pour vous, chaque numéro présentera des articles susceptibles d'intéresser intervenants et partenaires qui aborderont divers aspects de l'Agence et de son travail en vue de la réalisation de son mandat.

En manchette dans ce numéro d'*Expériences* : les effets du budget fédéral 2005 sur l'Agence. Dans l'ensemble, le Budget 2005 fournit à Parcs Canada des fonds additionnels totalisant 315 millions de dollars sur cinq ans, et prévoit une augmentation budgétaire permanente de 98 millions de dollars par année par la suite. En combinaison avec les dispositions du Budget 2003, ceci représente une augmentation de 42 p. 100 du budget de base de Parcs Canada. L'engagement du gouvernement du Canada à l'égard de notre patrimoine naturel et culturel commun est plus solide que jamais, comme le montre cette aide financière, la plus importante dont Parcs Canada a bénéficié depuis la Confédération. Grâce à ces nouvelles ressources, il ne fait aucun doute que nos employés dévoués, avec l'aide précieuse de nos partenaires, réussiront à maintenir et à améliorer la réputation du Canada en tant que leader mondial dans le domaine de la conservation du patrimoine.

Vous trouverez également dans ce numéro des renseignements sur le suivi de la Table ronde du ministre sur Parcs Canada 2005, de nouveaux outils pour explorer les lieux patrimoniaux du Canada, une description de notre travail avec nos partenaires, la contribution de Parcs Canada au respect des engagements pris par le Canada dans le cadre du Protocole de Kyoto, et plus encore.

Expériences est un document électronique doté de liens dynamiques. N'hésitez pas à cliquer pour en savoir plus.

Bonne lecture!

Alan Latourelle
Directeur général
de l'Agence
Parcs Canada



REPORTAGE SPÉCIAL

LE BUDGET 2005

Parcs Canada en meilleure position financière pour réaliser son mandat

Après des années de contraintes financières, Parcs Canada s'est retrouvée devant de nombreux défis par rapport à la réalisation de son mandat qui est de protéger et de mettre en valeur notre patrimoine naturel et culturel commun. En adoptant le Budget 2005, le plus écologique jamais présenté par un ministre des Finances, le gouvernement du Canada a fourni à l'Agence la plupart des outils dont elle a besoin pour relever ces défis avec succès.

Recapitalisation des biens

Dans l'ensemble du pays, Parcs Canada gère des biens d'une valeur de plus de 7 milliards de dollars. Selon les directives du Conseil du Trésor du Canada, l'Agence devrait investir chaque année 140 millions de dollars juste pour conserver, reconstruire ou réparer ces biens. Cependant, ces dernières années, le budget annuel d'immobilisations de l'Agence n'a été que de 40 millions de dollars. Bien que les employés de Parcs Canada déploient des efforts extraordinaires pour lutter contre les ravages du temps et contre le dur climat canadien, pareil manque à gagner ne leur a permis que de régler les cas les plus pressants et a même entraîné la fermeture de certains endroits pour assurer la sécurité du personnel et du public.

Dans le Budget 2005, pour mettre un terme à ce déficit, le gouvernement du Canada a accordé à Parcs Canada 209 millions de dollars en nouveaux fonds sur cinq ans, puis 75 millions de dollars par année par la suite, afin de restaurer les lieux historiques nationaux, de recapitaliser les installations destinées aux visiteurs, de mettre à niveau les programmes d'interprétation et les expositions, et de renouveler les infrastructures essentielles. Le reste du montant nécessaire pour assurer le maintien des biens de Parcs Canada proviendra des autres recettes de l'Agence, comme les droits d'entrée.

Pour en savoir plus sur nos projets de recapitalisation, cliquez sur : www.pc.gc.ca.

L'Initiative des endroits historiques

Le Budget 2005 prévoit également que Parcs Canada recevra 46 millions de dollars au cours des cinq prochaines années et 8 millions de dollars par année

par la suite pour continuer de collaborer avec ses partenaires à la conservation du patrimoine bâti dans le cadre de l'Initiative des endroits historiques (IEH). Cette initiative pancanadienne a été élaborée conjointement avec toutes les provinces et tous les territoires, qui l'appuient à l'instar de la Fédération canadienne des municipalités et du Caucus des maires des grandes villes.

Ces nouveaux fonds aideront l'Agence et ses partenaires à mettre en œuvre les divers volets de l'Initiative, soit le Répertoire canadien des lieux patrimoniaux, qui contiendra la liste de tous les lieux d'importance historique désignés par les administrations fédérale, provinciales, territoriales et municipales; les Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada, une sorte de « code du bâtiment » pour la réhabilitation des lieux patrimoniaux du Canada; et le processus de certification des projets de conservation des édifices du patrimoine bâti commercial. Le Budget 2005 prévoit le financement complet de ces trois volets.

Intégrité écologique

Le Budget 2003 prévoyait une allocation annuelle échelonnée jusqu'à un maximum de 25 millions de dollars pour répondre au rapport de la Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada. Le Budget 2005, quant à lui, prévoit 60 millions de dollars supplémentaires sur cinq ans et 15 millions de dollars par année par la suite. D'ici l'année financière 2009-2010, les nouveaux investissements annuels en matière d'intégrité écologique totaliseront 40 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 50 p. 100 du budget depuis le dépôt du rapport de la Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada. De nombreux projets importants sont déjà en cours pour accroître la capacité de Parcs Canada de surveiller la santé de nos magnifiques parcs nationaux.

Pour savoir en quoi consistent certains de ces projets d'intégrité écologique, cliquez sur : www.pc.gc.ca.

Projet de réserve de parc national au Labrador

Monts-Torngat

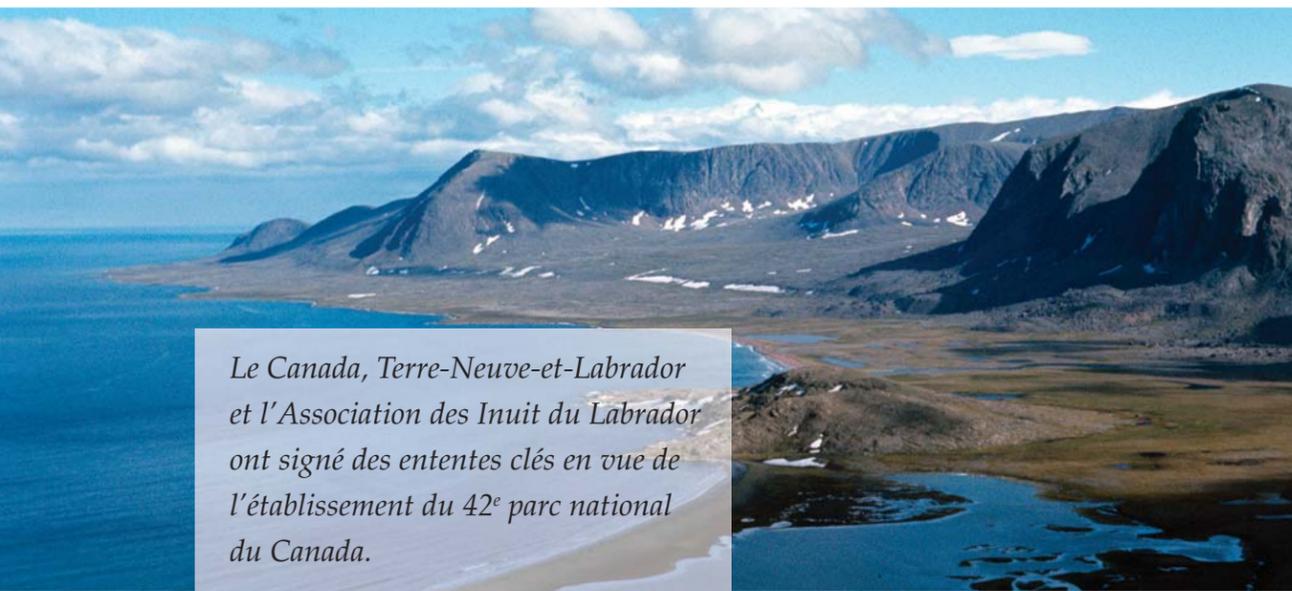


Photo : Parcs Canada, 1977

Le Canada, Terre-Neuve-et-Labrador et l'Association des Inuit du Labrador ont signé des ententes clés en vue de l'établissement du 42^e parc national du Canada.

Située à l'extrémité nord du Labrador, la réserve de parc national du Canada des Monts-Torngat aura une superficie d'environ 10 000 km².

Cette réserve de parc national protégera un milieu sauvage arctique spectaculaire, caractérisé par de hautes montagnes, des fjords époustouflants, de douces vallées fluviales et des paysages côtiers accidentés — un milieu où les Inuits et leurs ancêtres vivent depuis des milliers d'années. La région abrite également une variété d'espèces fauniques, dont le caribou, l'ours polaire, le loup, le renard arctique, le faucon pèlerin et l'aigle

royal, ainsi qu'une population exceptionnelle d'ours noirs de la toundra.

L'établissement officiel de la réserve de parc national aura lieu à la date où l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador entrera en vigueur. Entre-temps, la province de Terre-Neuve-et-Labrador doit transférer les terres visées à Parcs Canada, qui a ouvert un bureau à Nain où il prévoit aménager des locaux d'administration. ♦

Les monts Torngat et la région du littoral d'Iron Strand situés au Labrador

Lieux historiques nationaux

Expansion du réseau

L'un des objectifs clés du gouvernement fédéral est de veiller à ce que le réseau des lieux historiques nationaux reflète l'histoire et le patrimoine en évolution du Canada. Le réseau des lieux historiques nationaux ne saurait être considéré comme étant fini ou complet, et Parcs Canada collabore avec d'autres en vue de créer un réseau plus représentatif — un réseau qui reflète véritablement la riche histoire et le patrimoine qui définissent le Canada.

Pour être recommandé à des fins de désignation, un lieu, une personne ou un événement doit avoir eu une incidence importante à l'échelle nationale sur l'histoire du Canada ou doit en illustrer un aspect important à l'échelle nationale. Les désignations sont faites par le ministre de l'Environnement sur les conseils de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC), un groupe consultatif réunissant des représentants de toutes les provinces et de tous les territoires. Les Canadiens sont invités à faire des présentations à la Commission en communiquant avec son secrétaire exécutif. Pour plus d'information, cliquer sur : www.pc.gc.ca.

Le ministre de l'Environnement a récemment approuvé les recommandations de juin 2004 de la CLMHC et désigné les lieux, les personnes et les événements d'importance historique nationale qui suivent :

Lieux d'importance historique nationale :

- Lieu historique national du Canada (LHNC) du Séminaire-Saint-Sulpice-et-son-Jardin, Montréal (Québec)
- LHNC de la Bibliothèque-Atwater-du-Mechanic's Institute of Montreal, Montréal (Québec)
- LHNC du Palais-de-Justice-et-Prison-du-Comté-d'Argyle, Tusket (Nouvelle-Écosse)
- LHNC du Studio Building, Toronto (Ontario)
- LHNC de l'Édifice-de-l'Assemblée-Législative-de-la-Saskatchewan-et-Son-Parc, Regina (Saskatchewan)
- LHNC du Navire-à-Moteur BCP 45, Campbell River (Colombie-Britannique)
- LHNC de Beaubassin, Fort Lawrence (Nouvelle-Écosse)

Personnes d'importance historique nationale :

- L'honorable Cairine Reay Mackay Wilson (1885–1962), Ottawa (Ontario)
- Philip Louis Pratley (1884–1958), Montréal (Québec)
- Harriet Tubman (1820 ou 1821–1913), St. Catharines (Ontario)
- Révérend William King (1812–1895), South Buxton (Ontario)
- Nescambiouit (1660–1727), Odanak (Québec)

- Révérend Richard Preston (1791 ou 1792–1861), Halifax (Nouvelle-Écosse)

Événements d'importance historique nationale :

- Le Canada et la guerre d'Afrique du Sud (guerre des Boers), London (Ontario)
- La création de Polymer Corporation, Sarnia (Ontario)
- La fondation du Congrès juif canadien, Montréal (Québec)
- L'Alliance franco-amérindienne de 1603, Baie Sainte-Catherine (Québec)
- La construction de la levée de Canso, Île-du-Cap-Breton (Nouvelle-Écosse). ♦



L'honorable Stéphane Dion, ministre de l'Environnement

TABLE RONDE DU MINISTRE SUR PARCS CANADA 2005

RÉPONSE DU MINISTRE AUX RECOMMANDATIONS DES INTERVENANTS

Du 20 au 23 février 2005, plus de 70 personnes ont participé à la Table ronde du ministre (TRM) sur Parcs Canada au lieu historique national du Canada du Château-Laurier, à Ottawa. Cet événement a réuni des organisations et des particuliers passionnés par les aires patrimoniales protégées du Canada, et notamment des partenaires autochtones et des intervenants des secteurs de l'environnement, du patrimoine, du monde universitaire et du tourisme, qui se sont penchés sur les principaux enjeux auxquels Parcs Canada est confronté. Les deux grands thèmes de discussion étaient *Vers une culture de la conservation* et *Favoriser davantage d'expériences mémorables pour les visiteurs*. Les participants ont apporté une expertise considérable à la réunion et mis l'accent sur la façon d'atteindre ces grands objectifs. Le groupe a produit quinze recommandations à l'intention du ministre de l'Environnement.

En vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, le ministre de l'Environnement a 180 jours après la TRM pour répondre publiquement aux recommandations qui lui sont faites. La réponse du ministre de l'Environnement à la TRM 2005 apparaît sur le site Internet de Parcs Canada www.pc.gc.ca. Les recommandations et la réponse du ministre influenceront sur l'orientation de Parcs Canada à l'échelle organisationnelle et opérationnelle. La prochaine Table ronde du ministre sur Parcs Canada, prévue pour l'automne 2006, fera état des progrès réalisés en vue de répondre aux recommandations. ♦

TRAVAILLER AVEC D'AUTRES

CONSERVATION DE LA NATURE CANADA AIDE À PROTÉGER LES PARCS NATIONAUX

Parcs Canada a signé dernièrement avec Conservation de la nature Canada (CNC) une entente officielle pour un investissement conjoint de 7,5 millions de dollars afin d'accroître et de protéger les parcs nationaux du Canada. Les deux organismes ont convenu de collaborer au cours des quatre prochaines années afin d'acquérir des terres qu'il est indispensable d'ajouter à certains parcs nationaux à des fins de conservation et de maintien de l'intégrité écologique. Il s'agit, dans certains cas, d'acquérir des terres pour les ajouter à des parcs nationaux ou de les faire protéger en tant que zones tampons par CNC et d'autres organisations partenaires

vouées à la conservation. Il peut également s'agir d'acquérir des terres en vue de la création de nouveaux parcs nationaux.

La collaboration entre Parcs Canada et CNC remonte aux années 1980, les deux parties collaborant depuis ce temps à l'acquisition de terres pour plusieurs parcs nationaux ou à la création autour de ceux-ci de zones tampons à des fins de conservation. En 1988, CNC réussissait à négocier la rétrocession des droits miniers dans les limites du parc national des Prairies, permettant ainsi d'accroître de plus de 5000 acres la superficie du parc. En 1999, CNC et Parcs Canada collaboraient à l'acquisition de l'île Middle, le point le

plus méridional au Canada, en tant qu'ajout au parc national du Canada de la Pointe-Pelée.

L'acquisition de propriétés cruciales dans les limites des parcs nationaux ou avoisinant ceux-ci est indispensable au maintien ou au rétablissement de l'intégrité écologique des parcs en question. Dans le cadre de cette entente, Parcs Canada et CNC travailleront de concert pour acquérir de nouvelles terres, accroissant de ce fait leur capacité à assurer la protection du patrimoine naturel du Canada. ♦

Mesures prises par Parcs Canada pour faire face au changement climatique

Parcs Canada contribue au respect des engagements pris par le Canada dans le cadre du Protocole de Kyoto.

Compte tenu des engagements pris par le Canada dans le cadre du Protocole de Kyoto, l'Agence Parcs Canada est tenue, d'ici 2010, de réduire ses émissions annuelles de gaz à effet de serre (GES) de 5,2 p. 100 par rapport aux niveaux de 1998. La Stratégie de développement durable de Parcs Canada (2001-2004) fait de la réduction des GES une priorité. L'objectif de réduction repose sur la capacité de Parcs Canada d'améliorer son efficacité

Parcs Canada a lancé de nombreux projets innovateurs faisant appel à des technologies efficaces sur le plan énergétique, comme les pompes géothermiques, les batteries solaires, les systèmes de chauffage solaire, les éoliennes et les hydroturbines, de même que des systèmes avancés de contrôle des bâtiments. Voici quelques projets favorisant la réduction des GES :

- Le parc national du Canada (PNC) du Mont-Riding met actuellement en place un projet pilote de carburant bio-diesel en partenariat avec le club de golf du lac Clear. Dans le cadre de ce projet, l'huile à friture végétale est recueillie puis raffinée et transformée en carburant bio-diesel. Le terrain de golf utilise un bio-diesel B100 (100 p. 100 bio-diesel) et le PNC du Mont-Riding un bio-diesel B20 (20 p. 100 bio, 80 p. 100 pétrodiesel normal). Le bio-diesel ne remplace pas tout le carburant diesel du parc, mais il constitue un complément plus écologique.
- Le lieu historique national du Canada du Fort-Battleford a conclu un partenariat avec la Ville de Battleford en vue de la construction d'un centre d'accueil et musée. Des solutions assurant une économie d'énergie maximale ont été intégrées aux plans de ces nouvelles installations,



Photo : Kevin Bachewich, 2005

notamment une source d'énergie solaire et trois éoliennes pour alimenter tous les composants électriques du bâtiment. Une pompe géothermique est également prévue pour le chauffage et la climatisation.

Le PNC du Mont-Riding a fait l'achat de trois voitures électriques pour le lotissement urbain de Wasagaming.

- Le parc national du Canada de l'Île-du-Prince-Édouard possède déjà une éolienne de 10kW qui comble 100 p. 100 des besoins en électricité du terrain de camping de Cavendish. Cette année, le parc installera une éolienne de 50kW qui servira à alimenter le nouveau bâtiment d'administration et l'aire de service « sans grille ».

Photo : Parcs Canada, 2004



Des piles solaires sont installées au nouveau centre d'accueil du LHNC du Fort-Battleford.

Les stratégies de réduction des GES sont axées sur l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, des installations et du parc automobile de l'Agence, ainsi que sur la sensibilisation des employés aux questions liées aux GES.

TRAVAILLER AVEC D'AUTRES – ÉDITORIAL COLLABORATION SPÉCIALE

par Randy Williams, président et directeur général de l'Association de l'industrie touristique du Canada

Les parcs nationaux : au cœur du tourisme durable

Je tiens à féliciter Parcs Canada pour son nouveau bulletin destiné aux intervenants. Voilà une innovation qui aidera sans doute l'Agence à gérer avec succès les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux du Canada. Aucun secteur n'ayant plus à gagner de ce succès que le tourisme, je suis honoré de collaborer à ce premier numéro, au nom de l'Association de l'industrie touristique du Canada (AITC).

Ce bulletin nous permet d'examiner le rôle important des parcs nationaux — pour la nature et pour les êtres humains — dans l'approche du Canada en matière de tourisme durable, laquelle découle de la relation entre l'AITC et Parcs Canada. Nous avons pu venir à bout de la dichotomie conservation-expérience qui a longtemps gouverné les rapports entre les offices de protection de la nature et les intérêts privés, en reconnaissant que ces objectifs sont en fait inextricablement liés : la conservation permet l'expérience et l'expérience engendre l'appréciation, laquelle, à son tour, renforce la conservation.

Un des événements clés à cet égard a été la ratification en 2001 de l'Accord AITC/Parcs Canada sur le tourisme durable, dans lequel nos deux organisations s'engageaient à collaborer dans le but de favoriser le tourisme durable, « un tourisme qui est viable à long terme parce qu'il engendre un bénéfice net pour les environnements social, économique, naturel et culturel de la région où il a lieu. »

Le document intitulé *Code d'éthique et directives générales du Canada sur le développement du tourisme durable*, lancé par l'AITC au début des années 1990, jetait les fondements de cet accord sans précédent qui, à son tour, a servi de cadre pour toute une série d'interventions, dont voici quelques exemples :

- Parcs Canada a commandité un ajout aux Prix nationaux pour l'excellence en tourisme de l'AITC présentés par *le Globe and Mail*. Le Prix du tourisme durable de Parcs Canada comprenait également un volet bourse d'études.
- L'AITC a contribué à persuader le gouvernement fédéral d'étendre le réseau des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation du Canada, en plus d'aider l'Agence à obtenir une augmentation substantielle de son budget.
- Parcs Canada a collaboré durant un an avec l'AITC à la mise à jour du *Code d'éthique et directives générales du Canada sur le développement du tourisme durable*, et a appuyé le Forum sur le tourisme durable organisé par l'Association en février 2005.

Le Canada doit en grande partie sa capacité d'assurer la viabilité de son industrie touristique au solide partenariat que l'Agence Parcs Canada et l'AITC ont établi et continuent d'exploiter, et tout indique qu'il n'a pas atteint ses limites. ♦

TOURISME ET VOYAGES

Collaborer avec les partenaires du secteur du tourisme et des voyages

En qualité d'organisme fédéral responsable du de plus vaste réseau d'attractions du pays, Parcs Canada collabore étroitement avec le secteur du tourisme et des voyages. Notre site Internet consacré à ce secteur www.pc.gc.ca/industrietouristique offre à nos partenaires des renseignements à jour sur les calendriers, droits et nouveaux programmes ainsi que sur les réseaux des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation.

Parcs Canada rencontre aussi ses partenaires du secteur des voyages lors des salons organisés partout en Amérique du Nord. Nous rencontrons alors en personne des exploitants afin d'explorer des possibilités, de présenter de nouveaux programmes expérimentiels élargis (comme le programme *Soldat d'un jour* du lieu historique national du Canada de la Citadelle-d'Halifax et les divers programmes théâtraux des parcs des Rocheuses) et de résoudre des problèmes.

Notre équipe sera présente aux salons ou conférences qui suivent et sera heureuse de vous rencontrer :

- Bienvenue Québec, Québec (Qc), 18 et 19 octobre 2005
- Sommet du leadership touristique de l'AITC, Québec (Qc), 23 au 25 octobre 2005
- Ontario Motorcoach Association Marketplace, Toronto (Ont.), 23 au 26 octobre 2005
- National Tour Association Marketplace, Detroit (MI), 4 au 8 novembre 2005
- Canada West Marketplace, Victoria (C.-B.), 28 novembre au 1^{er} décembre 2005
- Educational Travel Conference, Washington (DC), 21 au 24 février 2006
- SeaTrade Cruise Shipping Convention, Miami (FL), 13 au 16 mars 2006
- Spotlight Canada, Londres (Royaume-Uni), 13 au 15 mars 2006
- Rendez-vous Canada, Toronto (Ont.), 22 au 26 avril 2006.

Venez nous voir lors de la prochaine conférence sur les voyages ou le tourisme. ♦

Photo : parc national du Canada Auyuittuq

Photo én médaille : parc national du Canada Sirmilik



Projet du savoir inuit

Parcs Canada a conclu un accord de collaboration avec les communautés inuites locales dans le but de mieux comprendre les changements de l'écosystème dans l'Arctique. Ce projet, baptisé *Projet du savoir inuit*, se veut un prototype pour l'intégration du savoir traditionnel dans la planification et la gestion des parcs. Dans le cadre de ce projet, Parcs Canada documentera le savoir inuit sur l'environnement et les ressources naturelles dans trois parcs au Nunavut — le parc national du Canada (PNC) Auyuittuq, le PNC Sirmilik et le PNC Ukkusiksalik.

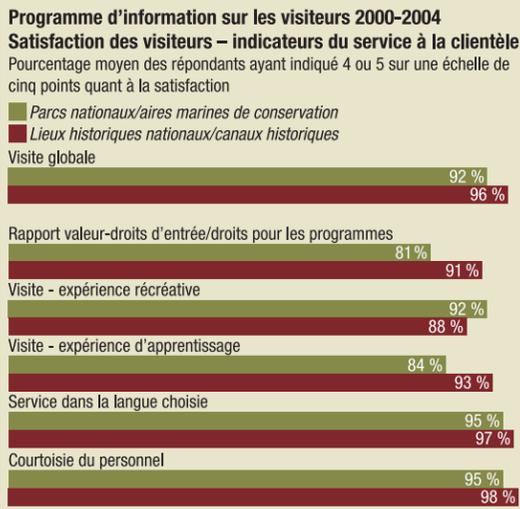
Cette mise en commun de connaissances aidera Parcs Canada à maintenir l'intégrité écologique des parcs nationaux dans l'Arctique canadien. Grâce au projet, Parcs Canada pourra décrire les conditions écologiques de référence actuelles dans l'Arctique et élaborer des techniques améliorées pour surveiller les changements de l'écosystème. En tout, 2,4 millions de dollars seront investis dans le projet, incluant les contributions provenant des nouveaux fonds pour l'intégrité écologique que Parcs Canada a obtenus dans les Budgets fédéraux 2003 et 2005. ♦

Photo : M. Bessé, 1981

Photo én médaille : W. Lynch, 1996

Connaître nos clients – le programme d'information sur les visiteurs

Tous les ans, plus de 21 millions de personnes fréquentent les parcs nationaux, lieux historiques nationaux et aires marines nationales de conservation du Canada relevant de Parcs Canada. Afin de mieux comprendre les besoins des visiteurs actuels et éventuels et d'y répondre, nous interrogeons des visiteurs sur place. Ces sondages nous aident à comprendre les marchés, à déterminer l'historique de la fréquentation, à évaluer la qualité des services fournis et à dresser le profil sociodémographique des visiteurs. Si nous connaissons mieux nos visiteurs, nous pourrions continuer de leur offrir des programmes, activités et services de qualité ainsi que des expériences mémorables. Pour obtenir plus d'information sur les résultats des sondages du PIV, communiquez avec Sean Murphy à l'adresse suivante : sean.murphy@pc.gc.ca.



Sondage national d'opinion publique de Parcs Canada 2005

Parcs Canada a tenu son deuxième sondage national d'opinion publique au printemps 2005, interrogeant au téléphone 6 086 Canadiens de partout au pays. Les renseignements réunis nous aideront à mieux comprendre les sentiments, les attitudes et les convictions du public et, parallèlement, à améliorer les communications avec les Canadiens.

Nous sommes à compiler les résultats du sondage et à les comparer avec ceux d'un sondage semblable effectué en 2002. Le rapport sera disponible avant la fin de l'année civile en cours et sera affiché sur le site Internet de Parcs Canada. www.pc.gc.ca

CONSERVER LE PATRIMOINE BÂTI DU CANADA

Au bout de vos doigts ...

Le Répertoire canadien des lieux patrimoniaux

Une bonne partie des documents décrivant l'importance des lieux patrimoniaux reconnus du Canada ont longtemps été difficiles à consulter, étant soit rangés dans des classeurs, soit versés dans des bases de données inaccessibles partout au pays. Grâce au nouveau Répertoire canadien des lieux patrimoniaux, toute cette information est désormais au bout de vos doigts, à l'adresse historicplaces.ca.

Le Répertoire est une base de données en ligne consultable qui contient la liste des lieux patrimoniaux importants pour les communautés, les villes, les provinces, les territoires et le pays. Le Répertoire s'inscrit dans le cadre de l'Initiative des endroits historiques, un programme national grâce auquel les gouvernements locaux, provinciaux, territoriaux et fédéral du Canada permettent aux Canadiens d'en apprendre davantage au sujet des lieux patrimoniaux de notre pays, de les apprécier, de les sauvegarder et d'en profiter.

Ensemble, les divers paliers de gouvernement du Canada ont créé un répertoire suffisamment souple

pour accommoder toute la gamme des programmes patrimoniaux du pays, mais en même temps assez uniforme pour permettre de trouver l'un des 17 000 lieux patrimoniaux reconnus du Canada.

Les lieux patrimoniaux inscrits au Répertoire canadien sont des structures, des bâtiments, des groupes de bâtiments, des arrondissements, des paysages, des sites archéologiques ou d'autres lieux au Canada qui ont été reconnus en raison de leur valeur patrimoniale. Un lieu patrimonial peut posséder une foule de valeurs — esthétiques, historiques, scientifiques, culturelles, sociales ou spirituelles.

À l'heure actuelle, le Répertoire canadien comprend environ 2000 inscriptions. Au cours des prochaines années, ce nombre passera à plus de 17 000, et il continuera d'augmenter à mesure que les différentes juridictions canadiennes reconnaîtront de plus en plus d'éléments de notre patrimoine culturel.

Éléments particuliers – Cartographie et thèmes mensuels

Le Répertoire canadien comprend un outil de cartographie conçu pour aider les voyageurs, les étudiants et les chercheurs à trouver l'emplacement des lieux patrimoniaux. Cet outil interactif permet de faire un zoom avant jusqu'au niveau de la rue ou encore un zoom arrière pour voir la répartition des lieux patrimoniaux d'un océan à l'autre. Cet outil sera très utile pour tous ceux qui souhaitent visiter les lieux patrimoniaux du Canada et en faire l'expérience.

Un deuxième élément permet aux Canadiens de raconter des histoires sur les lieux qui sont importants à leurs yeux. Cet élément mensuel, appelé Passé/Présent, propose deux ou trois récits personnels axés sur un thème, comme les jardins, les bureaux de poste ou les demeures. Si vous avez une histoire à raconter au sujet d'un lieu patrimonial reconnu du Canada ou si vous voulez proposer un thème mensuel, envoyez-nous un courriel à l'adresse historicplaces@pc.gc.ca.

Bâtir une culture de la conservation du patrimoine au Canada

La richesse du Répertoire canadien des lieux patrimoniaux et les éléments innovateurs du site historicplaces.ca permettent aux Canadiens d'en apprendre davantage au sujet des lieux patrimoniaux reconnus de notre pays et de les apprécier comme jamais auparavant. Ils marquent les débuts d'une ère nouvelle en conservation du patrimoine au Canada, une ère qui nous permettra de mieux comprendre, sauvegarder et apprécier les lieux qui illustrent notre histoire, définissent nos communautés et enrichissent nos vies.

Pour plus d'information au sujet du Répertoire canadien des lieux patrimoniaux ou de l'Initiative des endroits historiques, communiquez avec nous à l'adresse historicplaces@pc.gc.ca ou au numéro 1(866)632-6183.

EMPLOYÉS DE PARCS CANADA

Changements au Conseil exécutif de Parcs Canada

Deux personnes viennent de quitter le Conseil exécutif de Parcs Canada. M. Nik Lopoukhine a récemment pris sa retraite comme directeur général des Parcs nationaux, un poste qu'il occupait depuis 2001. Il est maintenant président de la Commission mondiale des aires protégées. À la suite d'une sélection par concours, M. Doug Stewart a été nommé directeur général des Parcs nationaux.

Après trente-cinq ans de services distingués à Parcs Canada, Mme Christina Cameron a pris sa retraite comme directeur général des Lieux historiques nationaux. En plus d'orienter les lieux patrimoniaux du Canada, Mme Cameron dirigeait la délégation canadienne auprès du Comité du patrimoine mondial depuis 1990. Mme Cameron a accepté la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti à l'Université de Montréal. Mme Margaret Archibald a accepté une nomination intérimaire au poste de directeur général, Lieux historiques nationaux.

Parcs Canada a eu la chance de pouvoir profiter de l'expérience de ces deux cadres exceptionnels à qui nous souhaitons beaucoup de succès dans leurs futures activités.

Employé de Parcs Canada nommé à l'Ordre du Canada

Robert Grenier, gestionnaire de la section d'Archéologie subaquatique, a été nommé Officier de l'Ordre du Canada. Figure de proue en archéologie et en conservation subaquatique, Robert a entre autres découvert au Labrador la plus vieille épave patrimoniale en Amérique du Nord. Il y a développé des méthodes novatrices faisant de Red Bay un modèle de recherche scientifique de par le monde. Grand communicateur et expert-conseil réputé, Robert a été associé à de nombreux films et projets, notamment la protection du *Titanic* et de *l'Empress of Ireland*. À travers ses multiples engagements, dont la présidence d'un comité international à l'UNESCO, il nous transmet l'importance de protéger le patrimoine submergé, continuant ainsi à nous en révéler les secrets.



Mme Christina Cameron

M. Nik Lopoukhine

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements sur *Expériences* ou pour transmettre commentaires et rétroaction, prière de contacter le rédacteur en chef à :

Rédacteur en chef de *Expériences*
 a/s Relations avec les partenaires
 et les intervenants (25-6-Y)
 Parcs Canada
 25, rue Eddy
 Gatineau (Qc) K1A 0M5

Courriel : expériences.editor@pc.gc.ca

Le document est réalisé en format électronique. Un nombre limité d'exemplaires ont été imprimés afin de réduire la consommation de ressources naturelles.

Expériences est produit deux fois par année, au printemps et à l'automne.



100% de fibres de post-consommation
 Sans chlore